

PARCOURS DU PATRIMOINE
Région Île-de-France

La fondation Émile et Louise Deutsch de la Meurthe

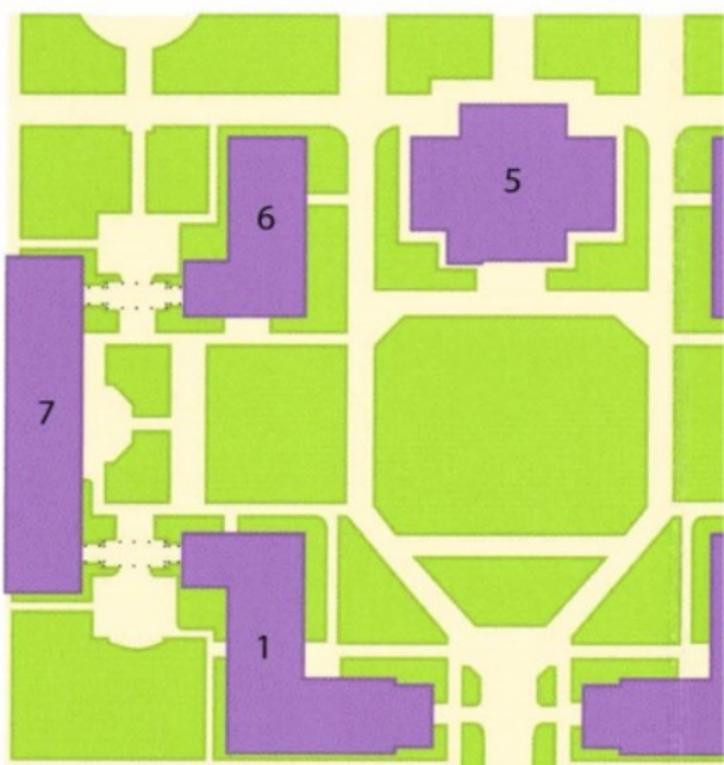
Cité internationale universitaire de Paris

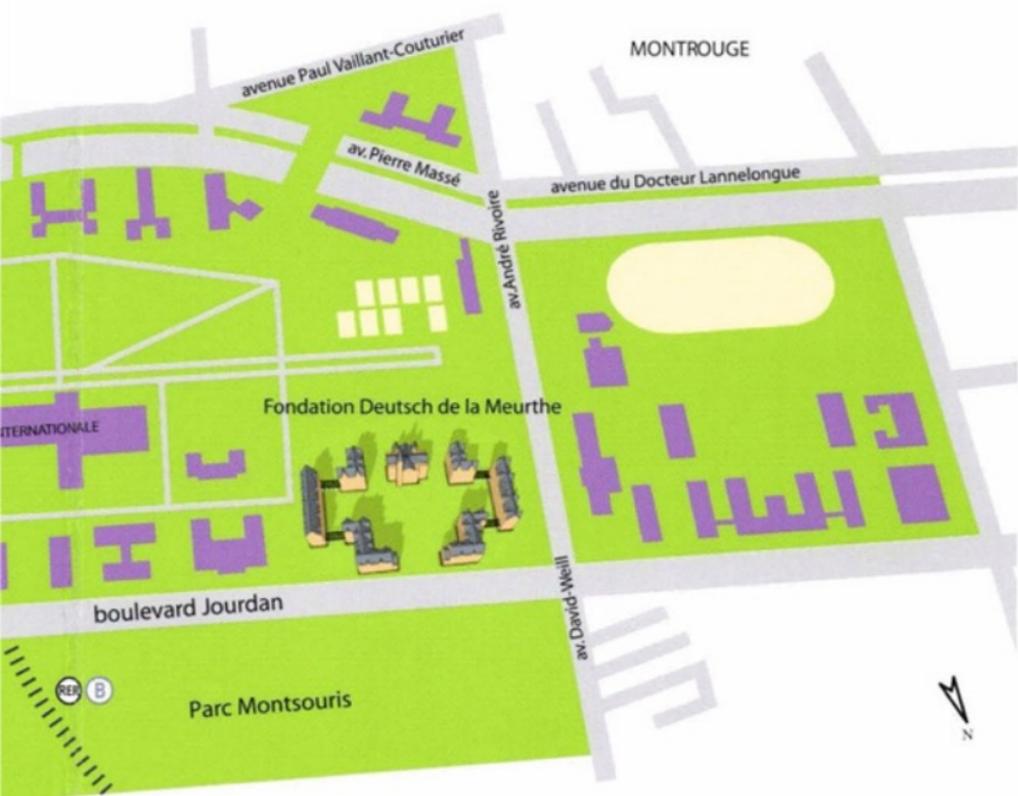


La Cité internationale universitaire de Paris



La fondation Deutsch de la Meurthe





the



- 1 Pavillon Gréard
- 2 Pavillon Liard
- 3 Pavillon Pasteur
- 4 Pavillon Poincaré
- 5 Pavillon central
- 6 Pavillon Appell
- 7 Pavillon Pierre et Marie Curie

Ce Parcours du patrimoine a été réalisé
par la Région Île-de-France, en partenariat avec
la Cité internationale universitaire de Paris.

Auteur : Brigitte Blanc

Photographe : Philippe Ayrault

Relecture : Gérard Monnier, professeur émérite
de l'Université Paris I, directeur de la fondation
Deutsch de la Meurthe de 1995 à 2002.

Cartographe : Diane Betored

Cette publication rend compte de l'inventaire en cours
du patrimoine de la Cité internationale universitaire
de Paris par le service Patrimoines et Inventaire,
sous la direction d'Arlette Auduc, conservateur régional,
dans le cadre d'une convention de partenariat
avec la CIUP.

En couverture :
la pergola et l'aile est du pavillon Appell.

La fondation Émile et Louise Deutsch de la Meurthe



Le long du boulevard Jourdan, face au parc Montsouris, la fondation Deutsch de la Meurthe se présente comme un « village-modèle » inspiré des recherches sur le programme des cités-jardins. Son style architectural pittoresque s'apparente à celui des collèges anglais. Groupe fondateur de la Cité universitaire, elle a servi de laboratoire expérimental pour la réalisation des autres « maisons » : les mots d'ordre qui ont guidé son architecte – accueillir les étudiants pauvres, créer les conditions d'une vie communautaire, assurer le confort matériel, promouvoir l'hygiène sociale – allaient inspirer l'aménagement de l'ensemble du site. Par son dispositif architectural, elle fait toutefois figure d'*unicum*, la recherche d'une plus grande densité bâtie ayant entraîné l'abandon du concept initial de « hameau-jardin », au profit d'un type architectural compact, décliné en multiples variantes stylistiques d'inspiration régionaliste ou moderne.

Vue d'ensemble prise de l'étage du pavillon Pasteur.

L'HISTOIRE



Le pavillon V. Aquarelle
d'Augustin Bernard,
collaborateur de
Lucien Bechmann,
1930 (IFA).

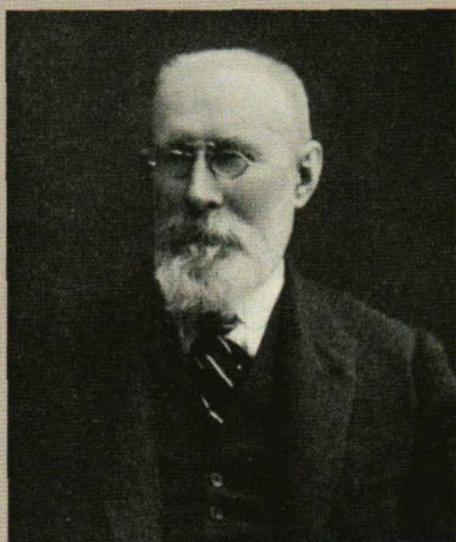
La genèse du projet

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Université française est en crise et les statistiques de l'académie de Paris font état d'une diminution de 30 % du nombre des étudiants. La cherté de la vie et la hausse des loyers tiennent éloignés de la capitale les jeunes gens qui désirent s'y rendre pour étudier, ou les condamnent à vivre dans les mansardes exigües et les hôtels inconfortables du Quartier latin.

Cette situation préoccupe vivement le recteur, Paul Appell, tout autant qu'Émile Deutsch de la Meurthe, industriel fortuné à la personnalité généreuse, qu'il connaît bien et qu'il apprécie : c'est au cours d'un entretien entre les deux hommes, dans les premiers jours de mai 1920, que prend forme l'idée d'une œuvre destinée à l'accueil des étudiants. « Justement ému des paroles de M. Appell », Émile Deutsch de la Meurthe, soucieux de créer « quelque chose de durable » en souvenir de son épouse – née Louise Halphen –

Paul Appell (1855-1930)

Brillant mathématicien, Paul Appell fut aussi un homme d'engagements et de responsabilités. Né à Strasbourg en 1855, il s'exile à Nancy après la défaite de 1870 pour rester citoyen français. Maître de conférences à l'École normale supérieure, puis professeur à la Sorbonne, il est élu membre de l'Académie des sciences en 1892 et président de l'Institut en 1914. Ses travaux portent sur les équations différentielles linéaires et sur la mécanique rationnelle. Dreyfusard, il compte parmi les premiers signataires du *Manifeste des intellectuels* et intervient comme expert à la révision du procès en 1906. En 1914, dès le début de la guerre, il crée le Secours national, œuvre d'assistance aux victimes civiles et aux réfugiés. Pacifiste militant, il



fonde avec Léon Bourgeois l'Association française pour la Société des Nations dont il devient président. Le 23 mars 1920, il succède à Lucien Poincaré comme recteur de l'Université de Paris, mais son état de santé ne lui permet pas de rester longtemps à ce poste.

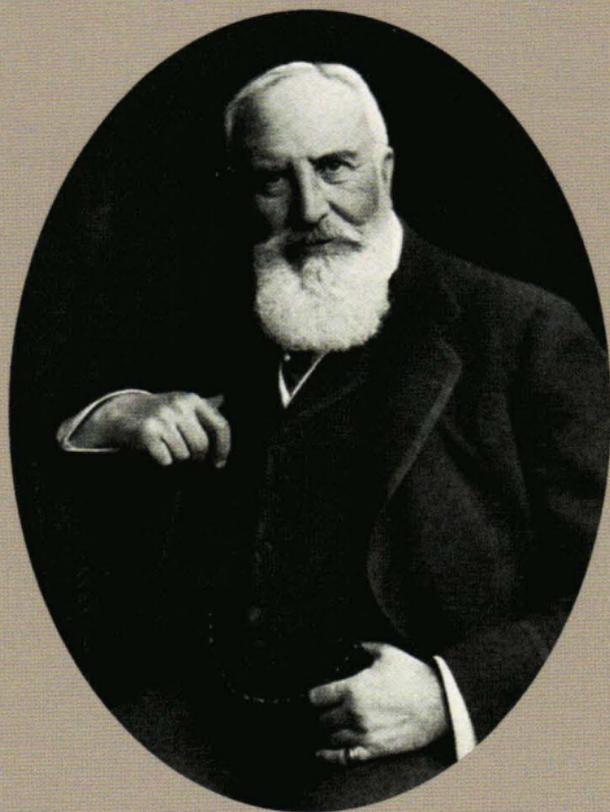
se déclare « disposé à faire un sacrifice pour assurer à des étudiants plus d'air, de lumière et de confort ». Le 17 mai, s'adressant au recteur, il confirme par lettre leur conversation sans fixer encore aucun chiffre, mais en spécifiant son intention de « construire des pavillons peu élevés, espacés et encadrés de verdure » – idéal qui lui paraît impossible à réaliser dans les lieux qu'il vient de visiter ou qu'on lui propose d'acquérir, Grand séminaire de Saint-Sulpice et hôtel derrière le Jardin des Plantes.

Le projet tel qu'il le conçoit apparaît clairement dans une lettre du 23 juin : « Il ne s'agit pas de bâtir deux grands immeubles dont chacun pourrait loger dans de bonnes conditions une centaine d'étudiants ou d'étudiantes. Notre projet est tout autre. Nous souhaitons édifier au milieu de parcs deux groupes de villages ou cottages [...], deux hameaux-jardins avec tout ce que l'expression comporte de vie libre, large et de plein-air », conformément aux impératifs de l'hygiène moderne. Il se dit prêt à pourvoir la future fondation d'un capital de 10 millions de francs.

La « cellule-mère » de la Cité universitaire

Entre-temps, le recteur a alerté son ministre, André Honnorat, chargé de l'Instruction publique dans le cabinet Millerand depuis janvier 1920. Lors du débat à la Chambre sur le déclassement de l'enceinte fortifiée de Paris, André Honnorat, alors député des Basses-Alpes, a défendu, le 19 mars 1919, un amendement attribuant à l'Université, qui a besoin d'étendre ses services, un droit d'occupation sur 20 ha de l'ensemble des terrains déclassés. Et le 30 juin suivant, il a proposé à ses collègues le vote d'une subvention de 500 000 francs pour la création de maisons d'étudiants qui aideront « la jeunesse, au lendemain de la conclusion de la paix, à reprendre le chemin des écoles ».

Aussi accueille-t-il avec enthousiasme l'initiative d'Émile Deutsch de la Meurthe, d'autant qu'elle coïncide avec plusieurs offres inspirées des mêmes préoccupations : le recteur Appell vient de lui transmettre trois lettres signées de Philippe Roy, commissaire général du Canada, Erik Staaf, professeur à l'université d'Uppsala, et Charles Walston, de l'université d'Oxford, qui souhaitent édifier à Paris des résidences pour leurs jeunes compatriotes.



Émile Deutsch de la Meurthe (1847-1924)

Né le 22 octobre 1847 à Paris, Émile Deutsch de la Meurthe est le fils du Lorrain Alexandre Deutsch, installé depuis 1843 à La Villette comme marchand d'huiles végétales et animales, puis fondateur à Pantin d'une usine de distillation de pétrole, point de départ d'une industrie jusque-là inconnue en France. En 1877, il est associé avec son frère Henry à l'entreprise paternelle, qui devient sous la raison sociale *A. Deutsch et ses Fils*, puis *Les Fils de A. Deutsch*, un puissant complexe industriel, raffinant dans ses usines de France, d'Espagne et du littoral autrichien le pétrole brut importé des États-Unis et de Russie. Les deux frères se partagent la direction de la société avec une nette répartition des rôles, Henry Deutsch assurant le volet technique jusqu'à son décès en 1919, tandis qu'Émile Deutsch de la Meurthe – l'allongement du patronyme à la fin du XIX^e siècle illustre la promotion sociale de la famille – se consacre à la gestion et au développement commercial. Au lendemain de la guerre, subissant la pression des trusts anglo-saxons et les velléités

dirigistes de l'État, ce dernier fait le choix de s'allier avec le groupe *Royal Dutch Shell* en 1922 pour former la *Société des pétroles Jupiter*.

Ardent patriote, philanthrope éclairé, Émile Deutsch de la Meurthe met sa fortune au service de son idéal progressiste, soutenant en particulier l'effort éducatif : il participe en juin 1915 à la création de l'*Œuvre des orphelins israélites de la guerre*, fonde en mars 1916 la *Fraternité franco-américaine* qui vient en aide à 300 000 orphelins de guerre, en liaison avec les *Fatherless Children of France* chargés de recueillir des dons aux États-Unis, est actif également au sein de l'Orphelinat des armées. Soucieux du bien-être de ses ouvriers, il crée une caisse de prévoyance en leur faveur. La fondation d'un « hameau pour étudiants », point de départ de la Cité universitaire, témoigne de son intérêt prioritaire pour la formation et l'épanouissement de la jeunesse – tandis que son frère, « mécène de l'aéronautique », subventionne la recherche scientifique en fondant l'Institut aéro-technique de Saint-Cyr en 1911.

PAGE CI-CONTRE
EN HAUT

Plan de l'enceinte fortifiée et des bastions 81, 82 et 83, entre les portes d'Arcueil et de Gentilly, vers 1920 (CVP). Le bastion 82, qui correspond à l'emplacement de la fondation Deutsch de la Meurthe (ainsi que des maisons du Canada et de l'Argentine), enserrait depuis 1860 une caserne d'octroi, grand bâtiment de quatre étages en forme de U, fermé par des grilles et un poste de garde.

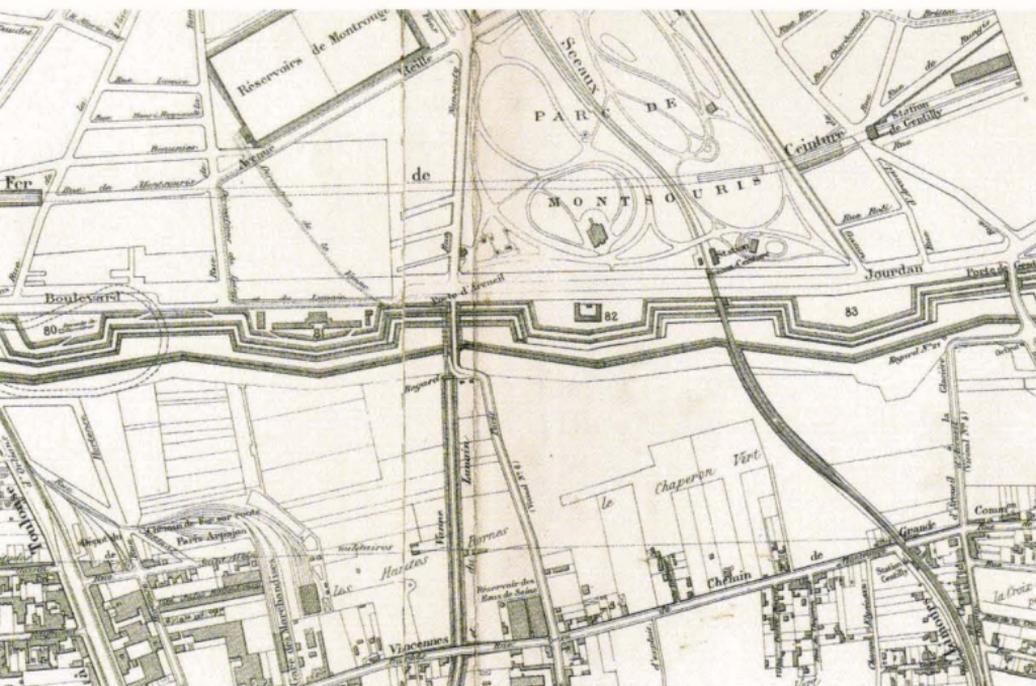
Regroupant ces divers projets en un seul, le ministre y voit le point de départ d'une œuvre plus vaste, susceptible de recevoir quelques milliers d'étudiants du monde entier pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions de confort. Tout en contribuant au redressement de l'Université de Paris, à son rayonnement intellectuel, l'hospitalité offerte aux futures élites internationales favorisera la compréhension entre les peuples, meilleur gage de paix durable. Pour André Honnorat comme pour Paul Appell, membres influents de cercles œuvrant autour de la Société des Nations – Centre européen de la Dotation Carnegie, Comité français de Coopération européenne, Groupement universitaire français et surtout Association française pour la SDN, patronnée par Léon Bourgeois et présidée par Paul Appell –, l'éducation des jeunes, les projets d'échanges entre pays peuvent fournir une assise à la paix et empêcher le retour d'un conflit mondial. Inspirée par l'internationalisme et le pacifisme, une nouvelle ambition, celle de créer une sorte de « SDN de la jeunesse », s'ajoute ainsi aux préoccupations hygiénistes qui sous-tendent le projet initial.

André Honnorat (1868-1950)

Né à Paris en 1868 dans une famille originaire de Barcelonnette, qui connaît de sérieux revers de fortune, André Honnorat doit interrompre ses études secondaires et devient journaliste, puis entre dans l'administration comme chef ou directeur de cabinet de plusieurs ministres. En 1910, il est élu député des Basses-Alpes sur les listes de la gauche radicale démocratique; après un bref passage au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en 1920-1921, il quitte l'Assemblée nationale pour entrer au Sénat où son activité parlementaire ne se relâche pas. S'intéressant passionnément à toutes les questions sociales, en particulier l'hygiène publique et la culture intellectuelle, il est à l'origine de la législation antituberculeuse en France (loi sur l'assis-



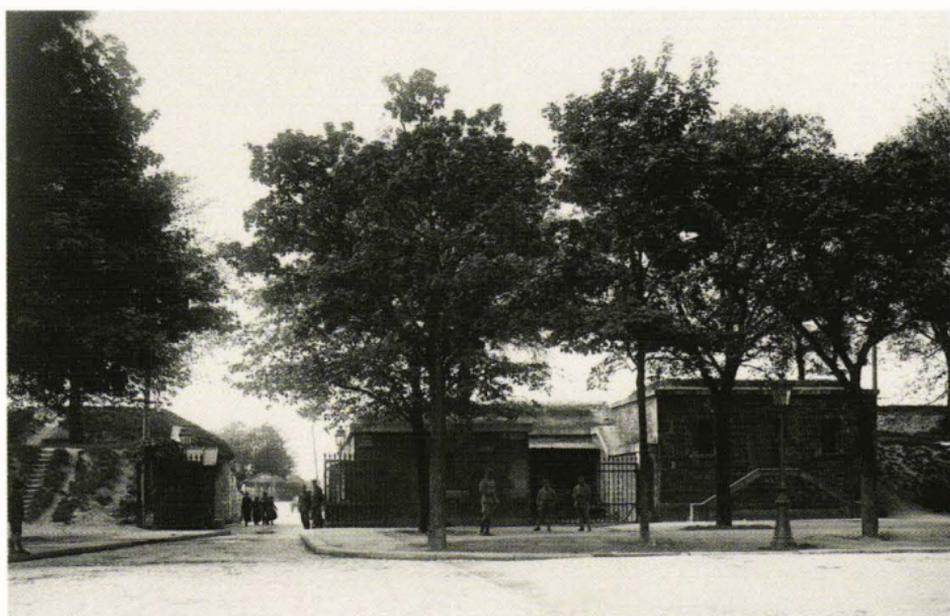
tance aux soldats réformés pour tuberculose en 1916, institution des sanatoriums départementaux par la loi du 7 septembre 1919 dite loi Honnorat, création du Comité national de défense contre la tuberculose en 1920), et déploie une activité inlassable en faveur de la Cité universitaire dont il est l'un des principaux fondateurs, multipliant les missions à l'étranger et les démarches auprès des gouvernements et des mécènes potentiels. Le souci incessant d'améliorer les relations internationales l'amène à créer de nombreuses associations d'amitié entre la France et d'autres pays. Initiateur de l'heure d'été en 1916, il est aussi le fondateur de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et de la Société pour l'histoire de la Première Guerre mondiale.



Un emplacement sur les fortifications

Une opportunité foncière est offerte par le déclassement de l'enceinte fortifiée et l'annexion de la « zone » au territoire de Paris, prévu par la loi du 19 avril 1919. Émile Deutsch de la Meurthe a déjà prospecté des terrains à proximité du parc Montsouris, ceux du dépôt de remonte ou de l'école de dressage de Montrouge, situés entre la rue de la Tombe-Issoire et l'avenue Reille, dont le transfert à l'extérieur de Paris est envisagé depuis plus de quarante ans; mais le 10 juin 1920, le ministre de la Guerre, malgré l'intervention d'André Honnorat, n'accepte d'en céder qu'une fraction de 15 000 m², jugée insuffisante, et qui, occupée par le Centre d'hébergement des réfugiés et sans-abris du département de la Seine, relève en fait du ministère de l'Intérieur.

La porte d'Arcueil, vers 1900 (CVP).





Le bastion 82, en cours de dérasement (AN). Les moellons provenant de la démolition du bastion ont été utilisés pour la construction des murs des caves et sous-sols des pavillons de la fondation; une autre partie de ces matériaux a été affectée à la construction d'un groupe d'HBM du boulevard de l'Hôpital (13^e).

L'attention des deux protagonistes se porte alors sur la zone sud des fortifications, du côté opposé du boulevard Jourdan : les trois bastions 81, 82 et 83, qui s'étendent sur 900 m entre les portes d'Arcueil et de Gentilly, pourraient accueillir un établissement important. « Situé sur un des points les plus élevés de la rive gauche de la Seine, ce terrain jouit d'une excellente aération et d'une vue dégagée », face au parc Montsouris. Il présente en outre l'avantage d'être « relié au Quartier latin par de grandes voies – l'avenue de Montsouris, la rue Denfert-Rochereau et le boulevard Saint-Michel – entièrement plantées d'arbres », ainsi que par le chemin de fer de Sceaux, qui traverse le site en tranchée, et la ligne de métro de la porte d'Orléans, à deux pas du boulevard Jourdan.

Vestige du bastion 82, sur la pelouse de la fondation, près du pavillon Liard; il s'agit de la pierre d'angle portant le numéro du bastion et la date de construction du mur d'enceinte.



L'enceinte fortifiée, à la hauteur du bastion 83 : vue de Charles Lansiaux, photographe de la commission du Vieux Paris, 1919-1920 (AD Paris).



Les fortifications de Paris

Dernière enceinte de la capitale, les fortifications dites de Thiers ont été construites sous la monarchie de Juillet en vertu de la loi du 3 avril 1841. Elles constituent un ruban de 34 km de long sur 135 m de large comprenant 94 bastions et 59 portes,

ment rationnel» de l'agglomération parisienne, et sa cession à la Ville de Paris pour la somme de 100 millions de francs. Des 312 ha de terrains utilisables, la Ville en réserve le quart à la construction d'HBM en bordure de l'ancien boulevard mili-



La zone aux abords de la porte de Versailles, par Charles Lansiaux, 1919-1920 (CVP).

prolongé du côté de la banlieue par une zone de servitude *non aedificandi* d'une largeur uniforme de 250 m. La suppression de ce dispositif est à l'ordre du jour dès 1883 : devenu inutile sur le plan militaire, il empêche l'extension de Paris, nécessaire au double point de vue de l'hygiène et de la croissance démographique. Inspirée du projet présenté en 1908 par le conseiller municipal Louis Dausset, la loi du 19 avril 1919 autorise le déclassement total de l'enceinte fortifiée, point de départ d'un «aménagement

rationnel» de l'agglomération parisienne, et sa cession à la Ville de Paris pour la somme de 100 millions de francs. Des 312 ha de terrains utilisables, la Ville en réserve le quart à la construction d'HBM en bordure de l'ancien boulevard militaire élargi à 40 m. Sur les terrains zoniers morcelés en une multitude de propriétés particulières, les constructions illégales ont commencé à se multiplier dans les années 1880. Elles accueillent des Parisiens chassés par l'haussmannisation, ainsi qu'une population marginale de

chiffonniers, de nomades et de gitans : espace de transition entre la ville et la campagne, au-delà des bastions gazonnés servant de lieux de promenade dominicale très fréquentés, la zone compte au début du XX^e siècle près de 40 000 habitants et 13 000 constructions dont les 9/10^e sont constituées de baraques. Rachetés par la Ville puis annexés à son territoire, ces 454 ha restent grevés de la servitude *non aedificandi*, dans l'intérêt de l'hygiène publique : la loi prévoit la création tout autour de Paris d'un anneau de verdure et d'espaces libres utiles à la santé publique comme à la beauté de la capitale.

Le 16 juillet, une conférence réunit sur place le ministre, le recteur, le préfet de la Seine, des représentants de la Ville et des ministères, ainsi qu'Henri Goldet, gendre du donateur : tous s'accordent sur le choix de cet emplacement qui, déjà vendu à la Ville, doit être racheté par l'État. Commencent alors une course d'obstacles, une suite de longues et délicates négociations, sur fond d'ultimatum posé par Émile Deutsch de la Meurthe, pressé de parvenir à son but.

Le 29 juillet, dans une lettre au ministre, il subordonne à trois conditions sa promesse de consacrer 10 millions de francs-or à la construction, dans la future Cité, de « logis salubres pour 350 étudiants » choisis parmi les plus modestes : signature des conventions administratives et législatives le 30 juin 1921 au plus tard, aménagement du terrain par la Ville avant le 1^{er} janvier 1923, réservation de 2 ha d'un seul tenant pour sa fondation.

Le 31 décembre 1920, après de nombreux débats, le conseil municipal donne son accord à la création de la Cité universitaire, mais marchande âprement le prix des terrains. Talonnées par l'ultimatum, les institutions finissent par s'entendre : par convention du 7 juin 1921, la Ville cède à l'Université de Paris 9 ha de terrain pris sur les trois bastions 81, 82 et 83, au prix de 13,5 millions de francs payables en quinze annuités. Elle s'engage à aménager en parc spécialement affecté à la Cité les 18 ha de zone militaire situés au droit de ce terrain, et à effectuer pour 1923 la démolition et le nivellement du bastion 82 (qui doit accueillir la fondation Deutsch de la Meurthe). Le 29 juin 1921, soit vingt-quatre heures avant l'expiration de l'ultimatum, la loi adoptée par la Chambre des députés et le Sénat paraît au Journal officiel.

Seul habilité désormais à résoudre toutes les questions relatives à la Cité, le conseil de l'Université, dans sa séance du 8 décembre 1921, affecte à la fondation la superficie d'1,5 ha, à la place qu'elle désire (soit le bastion 82), numérotée 1 sur le plan de lotissement esquissé.

Le programme architectural

Les statuts de la fondation, reconnue d'utilité publique par décret du 18 novembre 1922 – qui autorise aussi le recteur à accepter la donation d'Émile Deutsch de la Meurthe – précisent ainsi son objet et ses buts :

1. Édifier, aménager et entretenir des constructions peu élevées et encadrées de verdure, propres à fournir des logements meublés, hygiéniques et d'un prix réduit à des étudiants ou étudiantes peu fortunés ;

2. Donner à ces étudiants et étudiantes l'habitude et le goût d'une vie hygiénique pour qu'ils soient par la suite, dans les milieux où ils sont appelés à vivre, des propagandistes de l'hygiène individuelle et sociale ;

3. [Leur] donner aussi le goût de l'initiative, de l'association et de la coopération, en encourageant parmi eux l'organisation de groupements sportifs et de sociétés artistiques ou autres [...].

Avec de bonnes conditions d'habitat et d'existence, l'idée du fondateur est donc de fournir aux étudiants l'occasion de se rapprocher dans leurs études et la pratique du sport. Les plans qu'il commande à son architecte – Lucien Bechmann a déjà construit pour lui plusieurs immeubles d'habitation à Passy – doivent se conformer aux orientations hygiénistes qui sont à l'origine même de sa donation : logements clairs et aérés, constructions éparses dans un jardin, structures vouées à la vie communautaire.

Lucien Bechmann (1880-1968)

Fils de Georges Bechmann, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chef du service des eaux et de l'assainissement de la Ville de Paris, Lucien Bechmann obtient son diplôme d'architecte en 1905 à l'École des beaux-arts dans l'atelier de Victor Laloux. Son activité s'oriente presque uniquement vers la clientèle privée, en particulier à l'intérieur de la communauté juive dont il est issu. Avant la Première Guerre mondiale, ses réalisations majeures sont la synagogue de la rue Chasseloup-Laubat et l'hôpital Rothschild, dus à la générosité du baron Edmond de Rothschild. Il construit également la salle souterraine du métropolitain Nord-Sud sous la place du Havre à Paris. Architecte de la première résidence

de la Cité universitaire, puis des pavillons d'entrée (1932-1933), après avoir conçu six projets successifs pour la Maison internationale, et enfin du pavillon de la fondation Victor Lyon (1948), il assure de 1923 à 1953 les fonctions d'architecte-conseil pour toutes les questions concernant la Cité. Stimulé par ce qu'il a vu aux États-Unis lors d'un voyage d'étude, il s'efforce dans les années trente de promouvoir une rénovation des méthodes de l'industrie du bâtiment : à l'occasion de la construction des bureaux de la Shell, immense bâtiment de 8 étages entre les rues de Berri et de Washington, il met en œuvre un système de planification de chantiers qui est à l'époque une véritable innovation à Paris.



Studio Harcourt, vers 1930 (IFA).

En juillet 1921, la commission mixte pour les relations entre l'Université et la Ville a accepté le chiffre de 350 étudiants, soit une densité de 230 habitants à l'ha, bien inférieure à celle de 400 jugée souhaitable pour la Cité, car « il importe que ce début soit un modèle séduisant, apte à susciter les appuis et les dons nécessaires pour achever l'œuvre considérable qui est projetée ».

Veillant lui-même aux détails matériels, Émile Deutsch de la Meurthe s'intéresse de près aux dispositions architecturales et à l'aménagement de la future fondation. Il donne à l'architecte un certain nombre de directives : présenter un ensemble de bâtiments variés mais donnant une impression d'unité; avant tout, créer une atmosphère d'intimité; par le style, se rattacher à la tradition.

Hameau-jardin pour étudiants. Plan aquarellé en perspective, dressé par Lucien Bechmann en février 1921 (IFA). Premier projet de l'architecte, ce « hameau » est comparable à une petite ville organisée autour d'une place publique. Treize pavillons de style alsacien entourent un bâtiment central surmonté d'un clocheton. Deux groupes de trois maisons reliées en demi-cercle ferment le cœur de l'îlot aménagé en jardin.

Lucien Bechmann s'en explique longuement dans une lettre adressée à Henry Becker, secrétaire général de la fondation, et publiée dans *L'Illustration* du 11 juillet 1925 : « Il y avait deux façons de comprendre les façades : adopter l'esprit moderne ou s'apparenter avec une architecture du passé... La décision de mon client fut nette. Il ne voulait pas que sa fondation fît table rase du passé. Cette idée devenait une règle pour moi. Je me suis incliné. » Renonçant aux couvertures en terrasse qui, sur un groupe de bâtiments, produisent un effet « de monotonie et d'écrasement », Lucien Bechmann fait le choix, pour des raisons d'intimité, d'« une architecture à fortes pentes et à pignons ». Le style rustique « inspiré du normand à pans de bois ou des styles alsaciens » lui paraît bien correspondre à l'idée de « hameau-jardin pour étudiants » souhaité par Émile Deutsch de la Meurthe. Conçu dès février





Fondation Deutsch de la Meurthe. Perspective axonométrique, par Lucien Bechmann, 1923 (CIUP). Il s'agit du projet définitif; seule la tour du pavillon central a subi des retouches lors des études de détail.

1921, ce projet « plut beaucoup au fondateur », qui se ravisa cependant quand un critique lui fit cette réflexion : « C'est comme une petite cité-jardin pour ouvriers. » Cette remarque le préoccupa vivement, lui faisant craindre que « dans la Cité universitaire, des bâtiments d'autres fondations, conçus en style monumental, puissent faire paraître le groupe construit par lui comme un abri plus éphémère et plus modeste que les autres ». L'architecte « revient alors vers l'autre solution entrevue, celle de l'architecture à pignons inspirée du Moyen Âge ».

Tout en étudiant ce nouveau parti, il se documente sur les réalisations étrangères auprès de confrères anglais et américains, avant d'entreprendre dans la seconde quinzaine de novembre un voyage outre-Manche : ce qu'il voit de plus caractéristique sont les *hostels* du YMCA de Londres (Tottenham Court Road) et ceux de la cité-jardin de Hampstead (Waterloo et Meadway Court). Il se renseigne aussi sur les collèges de Copenhague, le *Garden Suburb Settlement* de Vienne et la colonie des étudiants de Letna-Prague. Le projet définitif, remis au printemps 1922, donne satisfaction au fondateur qui en trouve l'aspect tout à fait approprié au caractère spécifique du milieu universitaire : sept pavillons répartis autour d'une vaste cour-jardin empruntent aux « constructions civiles et aux châteaux du Moyen Âge les éléments caractéristiques de [leurs] façades », dans un esprit simplifié et moderne. Il n'y manque, à son goût, qu'une tour, un beffroi dominant l'ensemble, idée que l'architecte trouve excellente, après l'avoir estimée « saugrenue ». Aux critiques qui lui reprochent d'avoir « fait du style anglais », Lucien Bechmann répond que le modèle est « essentiellement français » : « Puisqu'il s'agit de l'Université, voyez Cluny, qui est juste en face de la Sorbonne », ou dans « les vieilles rues du Marais, des tourelles en encorbellement qui sont les aïeules de celles de la

PAGE CI-CONTRE
EN HAUT
Cérémonie de la
pose de la première
pierre, le 9 mai 1923
(CIUP).

Émile Deutsch de la
Meurthe scelle dans
la première assise un
coffret de plomb
renfermant une copie
de l'acte de donation,
quelques pièces d'or
et un procès-verbal
de la cérémonie.
Celui-ci rappelle que
cette fondation sera
le début d'une Cité
universitaire où, dans
l'avenir, « 3 000
étudiants venus de
tous pays, pourvus de
livres, de soleil et de
plein air [...], faisant
honneur à la plus
vieille université de
l'Europe, travailleront
au progrès de la
science à l'entente
de leurs nations. »

Façades du
pavillon VII (Pierre
et Marie Curie),
plan dressé par
Lucien Bechmann,
3 janvier 1923 (IFA).

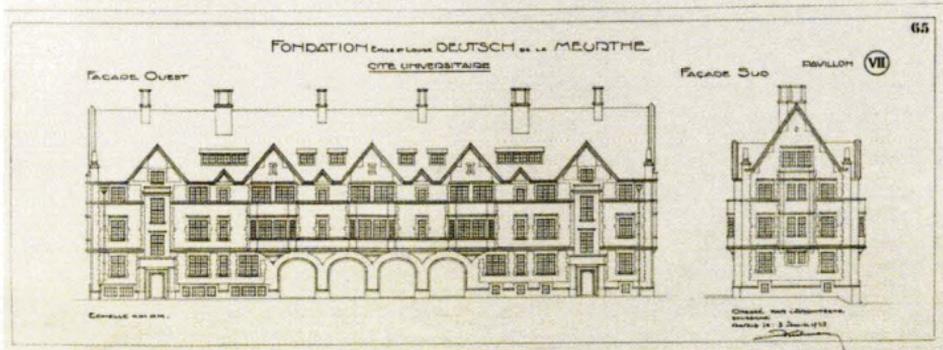
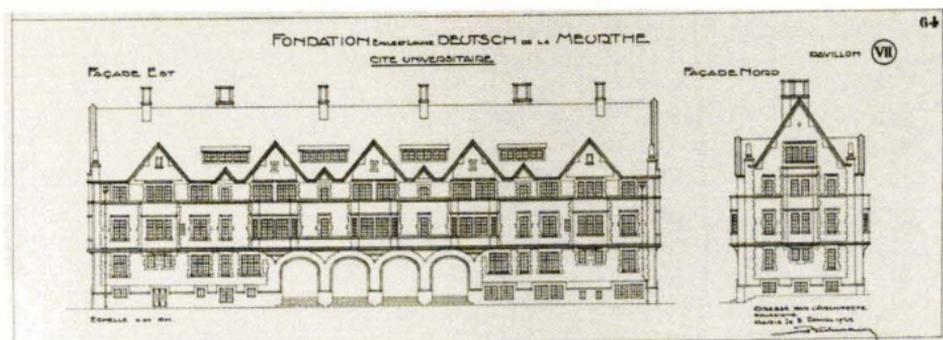
fondation ». Toutefois, si celle-ci « fait penser
à Oxford », c'est pour une autre raison : « Le
programme des collèges anglais ressemble par
beaucoup de points à celui que pour la première
fois en France, j'ai eu à traiter pour la fondation. »

La réalisation

Fin 1922, la Ville, fidèle à ses obligations, livre le terrain nivelé. L'exploitation du sous-sol a laissé, à 23 m de profondeur, une carrière qu'il faut consolider par des piliers en maçonnerie sous tous les bâtiments. Les plans et la perspective d'ensemble approuvés au début de l'année 1923, les fouilles commencent en avril et, le 9 mai, le ministre de l'Instruction publique, Léon Bérard, procède à la pose de la première pierre, en présence d'une nombreuse assistance.

Les entrepreneurs appelés à concourir ont été choisis parmi ceux dont le fondateur est déjà le client ; Lucien Bechmann espère ainsi réduire les dépenses « en obtenant de l'entreprise des sacrifices » commémorés par l'inscription de son nom sur une plaque apposée dans l'un des bâtiments.

En septembre 1923, sur les sept pavillons, deux atteignent déjà le premier étage et trois autres sortent de terre. Le pavillon central, exclu des premiers marchés de façon à être au besoin modifié d'après le montant des crédits restant disponibles, est mis en chantier en mars 1924, sur





La première pierre, à l'angle nord-ouest du soubassement du pavillon VI (Appell).

ordre d'Émile Deutsch de la Meurthe, qui suit les travaux en se rendant fréquemment sur place. En avril 1925, le grand hall du pavillon Curie, promenoir couvert servant de passage entre la fondation et la Cité, est transformé en restaurant provisoire : le quartier n'offre aucune ressource à cet égard et le restaurant prévu pour l'ensemble de la Cité est encore à l'état de projet.



Le pavillon Curie en cours de construction, 10 octobre 1923 (AN). Les bâtiments, construits en partie sur le fossé des anciennes fortifications, ont pour fondation des puits et poutres en béton armé réalisés par l'entreprise Sainrapt et Brice. Leur structure est en pans de fer avec remplissage de briques.



Le restaurant aménagé au rez-de-chaussée du pavillon Curie, non prévu dans le plan initial (CIUP). La salle est éclairée par quatre grandes baies à arcs surbaissés. Après l'ouverture en 1929 d'un restaurant central provisoire, celui de la fondation Deutsch, géré par l'œuvre des « Foyers féminins français », ne sert plus que les petits-déjeuners et le thé.

À l'inauguration, le 9 juillet 1925, l'architecte peut présenter l'ensemble des bâtiments terminés, sauf les intérieurs des pavillons I et II. Le président de la République, Paul Doumergue, accompagné de nombreuses personnalités – mais sans Émile Deutsch de la Meurthe, décédé en mai 1924 – préside la cérémonie, en ce jour où, selon les mots du recteur, « l'université de Paris voit les collègues de tous les pays se serrer autour d'elle, comme le faisaient autrefois les collèges des quatre nations voisines. » L'élan donné par Émile Deutsch de la Meurthe ayant entraîné d'autres initiatives françaises et étrangères, une dizaine de concessions sont en effet déjà attribuées ou en cours de négociation.



Le président de la République Paul Doumergue, accompagné d'Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction publique, et de nombreuses personnalités, ambassadeurs et représentants de pays étrangers, inaugure la fondation, le 9 juillet 1925. On reconnaît au premier plan le recteur Paul Appell et l'architecte Lucien Bechmann (IFA).

La zone et ses baraques en bordure de la fondation Deutsch de la Meurthe et de la Maison des étudiants canadiens, vers 1930 (CIUP). «Du 25 novembre 1932 au 1^{er} février 1933, 31 baraques en bois ou en carreaux de plâtre ont été démolies, ainsi que 7 roulottes. 36 foyers représentant 100 personnes sont partis.»



Une roulotte devant la façade sud du pavillon central, vers 1930 (CIUP).



La fondation de 1925 à nos jours : un recrutement élargi

Les premiers résidents – selon les statuts, français d'origine ou issus des colonies et protectorats poursuivant des études d'enseignement supérieur à Paris – sont accueillis en octobre 1925. Parmi eux figurent Jean-Paul Sartre et Habib Bourguiba, futur président de la République tunisienne. Les étudiantes occupent un pavillon spécial pourvu d'installations plus confortables; leur admission constitue alors une innovation hardie, expressément voulue par le fondateur.

Autour du terrain, une palissade sépare la fondation de la zone « qui étale toujours ses taudis infects et ses détritrus » : la Cité ne dispose pas encore du parc que la Ville devait avoir achevé pour le 31 décembre 1924. Son emplacement est occupé par environ 200 familles nécessiteuses que l'éviction sans indemnité prévue par la loi de 1919 aurait laissées sans abri. Les opérations d'expropriation ne reprennent qu'après le vote de la loi du 10 avril 1930 qui accorde aux zoniers une indemnité pour la valeur de leurs constructions. En 1932, 48 familles sont encore installées au droit de la fondation Deutsch, la libération complète des terrains n'étant effective qu'au début de l'année 1934.

Pendant la durée de la Seconde Guerre mondiale, la fondation est fermée aux étudiants : réquisitionnée par le service de santé militaire à la veille de la mobilisation, elle est occupée le 15 juin 1940 par les troupes allemandes qui y commettent pillages et vandalisme, puis l'évacuent en janvier 1941 pour la mettre à la disposition de l'Assistance publique, après la réquisition de trois hôpitaux parisiens par les autorités d'Occupation. En 1945, deux pavillons sont affectés à une formation sanitaire de l'armée soviétique qui y installe d'anciens prisonniers russes libérés par l'avance des armées alliées en Allemagne occidentale. Les dégâts commis par ces occupations successives laissent à la fin de la guerre une fondation « dévastée, presque démeublée et salie ». Les bâtiments ont peu souffert dans le gros œuvre, mais le mobilier a en partie disparu et l'état de celui qui reste est très défec- tueux. Lucien Bechmann, de retour, établit le devis des travaux nécessaires, conduits par

Affiche annonçant l'ouverture de la fondation Deutsch de la Meurthe (AN). La date d'ouverture de la fondation et les conditions d'admission ont été portées à la connaissance du public par voie d'affiches.

UNIVERSITÉ DE PARIS

CITÉ UNIVERSITAIRE

OUVERTURE

DE LA

FONDATION

ÉMILE & LOUISE DEUTSCH DE LA MEURTHE

CONDITIONS D'ADMISSION

La Fondation Émile et Louise DEUTSCH DE LA MEURTHE s'ouvrira à la rentrée de l'année scolaire 1925-1926. Aux termes des statuts, elle est destinée à fournir des logements meublés, hygiéniques et d'un prix réduit, à des étudiants ou étudiantes peu fortunés, régulièrement inscrits à un établissement d'enseignement supérieur à Paris.

Le prix des chambres est de **150 francs** par mois, chauffage, éclairage, bains-douches et service compris.

Tout étudiant ou étudiante désireux d'être admis à la Fondation doit adresser à **M. le Directeur, 21, boulevard Jourdan, Paris (XIV)** :

- 1° Une justification de sa qualité de Français;
- 2° Un certificat attestant qu'il est inscrit à un établissement d'enseignement supérieur à Paris, dépendant ou non de l'Université;
- 3° Tous documents pouvant établir que sa famille est peu fortunée : extrait du rôle des contributions payées par ses parents, certificat de non-imposition, attestation du maire, quittance de loyer, certificat indiquant le nombre des enfants, etc.;
- 4° Une attestation émanant d'un professeur ou directeur d'établissement d'enseignement.

Les demandes des candidats déjà étudiants doivent parvenir, au plus tard, le **1^{er} juin 1925**.

Les candidats devant commencer leurs études supérieures à la rentrée de **Novembre 1925** adresseront leur demande entre le **25 Août** et le **10 Septembre** prochains, à charge pour eux de fournir en **Novembre** leur certificat d'inscription à un établissement d'enseignement supérieur.

Le Recteur, Président du Conseil de l'Université,

P. APPELL.

l'Assistance publique pour le pavillon Curie et le pavillon central, et dans le cadre de la Reconstruction pour les cinq autres. L'AP se charge également de restituer en l'état de 1925 les allées et les plantations malmenées par ses camions et ses ambulances. Après une réouverture partielle le 1^{er} novembre 1945, l'année 1946 voit la reprise progressive de l'entière activité de la fondation, dont la capacité est portée de 325 à 485 lits par l'installation de chambres doubles, grâce au rachat à bas prix des stocks américains. Administrée jusque-là par un conseil de 21 membres, la fondation perd le 5 juillet 1948 son autonomie de gestion et devient « maison rattachée » à la Fondation nationale créée en 1925 pour gérer la Cité au nom de l'Université.



Vue d'ensemble de la fondation, au carrefour du boulevard Jourdan et de l'avenue David-Weill, vers 1940 (CIUP).

Étudiants dans le parc de la Cité universitaire aménagé sur les anciens terrains de zone, au sud de la fondation Deutsch de la Meurthe, vers 1945 (CIUP).

Le recrutement se modifie dans les années soixante : la fondation s'ouvre largement aux résidents étrangers : 25 % des effectifs en 1965 et près de 66 % en 1992, répartis en 53 nationalités. La proportion des pavillons pour étudiantes « est portée graduellement à 2 contre 4, puis à 3/3, mettant la population féminine à égalité avec la population masculine », avant l'introduction de la mixité dans chaque pavillon après 1968. Les « stagiaires » étrangers forment dans les années soixante-dix une nouvelle catégorie de résidents : professeurs, chercheurs et artistes, admis pour des séjours de trois mois à deux ans. En 1995, la population totale compte ainsi 261 étudiants, 55 stagiaires et 12 « passagers » pour une capacité de 370 lits, répartis dans 335 chambres, dont 300 chambres individuelles et 35 chambres doubles.

Cette évolution s'est produite sans modifications importantes des bâtiments. Mis à part l'entretien courant et la réfection complète des toitures en 1969, la fondation continue à vivre sur l'équipement d'origine jusque dans les années quatre-vingt ; certains pavillons sont devenus vétustes et appellent d'importants travaux de remise en état : la modernisation des équipements techniques (chauffage, électricité, téléphone), ainsi

que la rénovation des cuisines et des sanitaires sont réalisées en six ans à partir de 1989. En 2005, la réhabilitation lourde du pavillon Curie par les architectes Gilles Kahn et Thierry Algrin permet de diversifier les espaces de résidence par la création de studios et d'appartements de deux et trois pièces. Ce chantier amorce le renouvellement du niveau de confort et d'équipement offert aux résidents; il doit se poursuivre à moyen terme par la rénovation de l'ensemble des pavillons. Conduit dans le respect des caractéristiques architecturales qui donnent à la fondation – inscrite au titre des Monuments historiques le 18 mai 1998 – sa physionomie propre et son attrait, il lui permettra de continuer à assurer avec bonheur sa mission de lieu d'échanges et d'épanouissement culturel.



Studio avec mezzanine du pavillon Curie rénové par les architectes Thierry Algrin et Gilles Kahn, et les designers Frédérique Gormand, Gaëlle Lissillour et Christophe Vendel.

Réservé aux chercheurs étrangers, ce pavillon comprend désormais : 68 logements : 55 studios, 10 appartements de 2 pièces et 3 appartements de 3 pièces.

4^e ANNÉE - N° 186 La Numéro : 1 Fr. 25 Abonnement, un an : 52 Francs VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1929

L'Animateur

des Temps Nouveaux

Numéro spécial.

La Cité Universitaire

Les hommes qui l'ont conçue
Les hommes qui l'ont réalisée

Hier
Aujourd'hui
Demain

L'Animateur des Temps Nouveaux, septembre 1929 (AN).

La fondation Deutsch de la Meurthe sur fond de soleil levant, comme pour indiquer d'où est partie l'idée de la Cité universitaire.

L'ARCHITECTURE ET LE DÉCOR



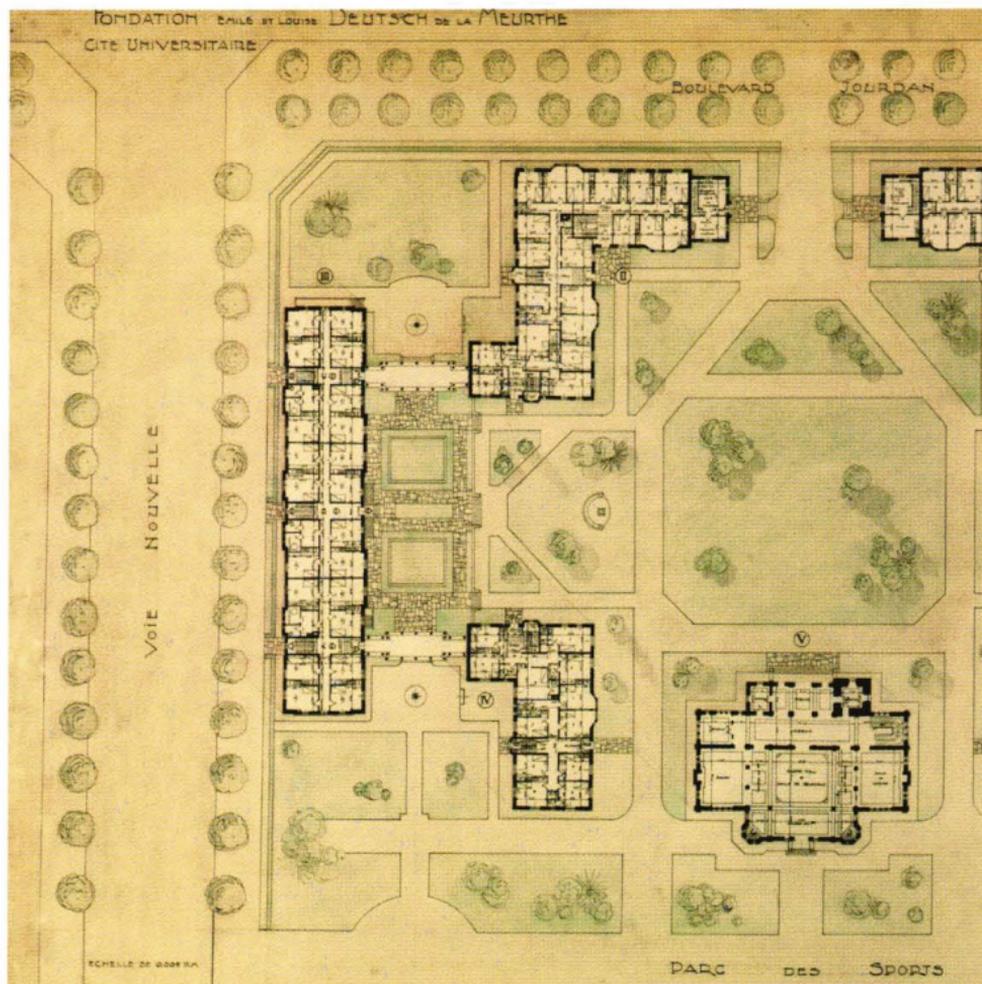
Le pavillon IV.
Dessin aquarellé,
1923 (IFA).

Le parti architectural s'inspire du « quadrangle académique », plan concentré autour d'un jardin ou d'une cour, qui s'est imposé depuis le Moyen Âge comme la norme constructive universitaire, à l'instar des collèges de Cambridge ou d'Oxford. L'ensemble s'articule en sept bâtiments disposés symétriquement en bordure d'un vaste espace ceinturé d'allées, et agrémenté de pelouses, d'arbustes et de quelques grands arbres. Deux pavillons en équerre délimitent l'entrée principale et deux pavillons plus petits, également en équerre, leur correspondent à droite et à gauche du pavillon central, dont la façade est flanquée d'un beffroi. Enfin, deux pavillons rectangulaires de taille inégale occupent les côtés est et ouest. Chacun d'entre eux, désigné par un numéro, porte le nom des recteurs de l'Université de Paris (Gréard, Liard, Appell, Poincaré) ou de grands savants français (Pasteur, Pierre et Marie Curie).

Le commanditaire souhaitait avant tout garder à sa fondation le caractère d'habitations privées, permettant aux jeunes gens qui « ont quitté leurs familles de trouver ici un nouveau foyer » : pour éviter un aspect trop sévère, du type « caserne » ou « pensionnat », les bâtiments sont de formes et de silhouettes variées, assez peu élevés : un rez-de-chaussée et deux ou trois étages, le dernier pris en partie dans les combles, d'où l'importance donnée aux toitures d'ardoise qui contribuent à assurer l'aspect « villageois » de l'ensemble.

Le jardin encadré par le pavillon central et les pavillons Poincaré et Pasteur.





Plan d'ensemble dressé par Lucien Bechmann, 20 avril 1923 (IFA). L'espace intérieur encadré par les pavillons bénéficie d'un parti végétal dessinant des parterres de pelouses réguliers, structurés de haies et de massifs que ponctuent des arbres de haute tige.

PAGE CI-CONTRE

EN BAS

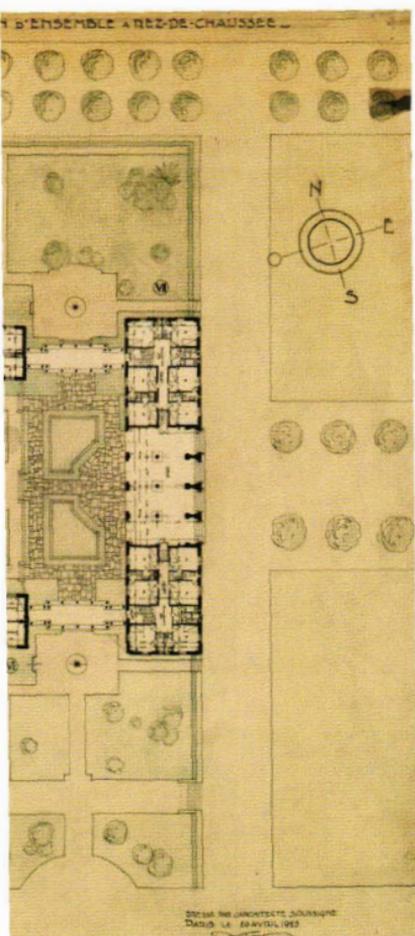
Façade sud du pavillon central (pavillon V).

Elle se compose d'un pignon-fronton central en saillie, accolé de deux tourelles hors œuvre. Le tympan du pignon, traité en mur-verrière, retient l'attention par le quadrillage orthogonal du remplage des baies.

Les élévations, qui s'inspirent de l'architecture médiévale, sont en brique et pierre, conformément au souhait du fondateur. Associé à la brique rose de Belleville, le calcaire de Saint-Maximin ou la pierre agglomérée de même ton, fournie par la maison Coignet, composent l'avant-corps des travées d'escalier et des bow-windows, ainsi que les tourelles d'angle. Ils dessinent également les encadrements des baies, les bandeaux, chaînages et chaperons moulurés couronnant les pignons. La simplicité des façades est animée par une profusion de fenêtres qui assurent la clarté et l'aération des locaux, leur offrant « le maximum de soleil et de gaieté » avec vue sur le jardin « intérieur » et le parc. Elles sont garnies de châssis métalliques fournis par l'entreprise anglaise *Henry Hope and Sons*.

Les pavillons d'habitation : intimité et confort

Pour renforcer l'impression d'unité, l'architecte a apparié deux à deux les six pavillons réservés à l'habitation : de chaque côté de l'entrée, les pavillons I et II de superficie (576 m²) et de distribu-



Les fenêtres sont garnies de châssis métalliques avec croisées ouvrant à l'anglaise (vers l'extérieur), munies de crémaillères permettant d'en régler l'entrebâillement; un dispositif permet aussi de régler la pente d'ouverture de la partie supérieure mobile qui s'ouvre en auvent.



tion identiques, sont prolongés par un pignon plus bas qui permet de placer d'un côté, dans le pavillon I (Gréard), le logement de l'intendant et de l'autre, dans le pavillon II (Liard), la loge du concierge avec son appartement à l'étage.

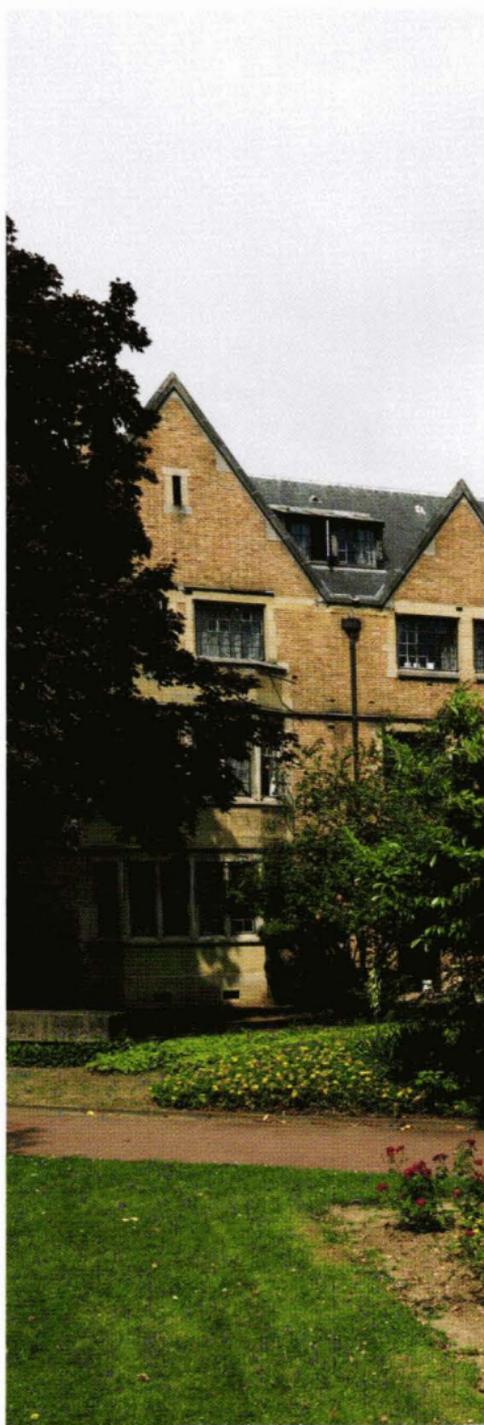
Au sud, encadrant le bâtiment central ou « maison commune », les pavillons IV et VI (Poincaré et Appell), plus petits (326 m²), s'élèvent





Façade-pignon du pavillon I (Gréard), servant au logement de l'intendant.

Au-dessus de la porte d'entrée du pavillon Gréard, le sceau de l'université de Paris affirme aux regards le caractère universitaire de la fondation; il fait face à l'emblème de la Ville de Paris, qui orne la façade-pignon du pavillon Liard.



sur trois niveaux (sans l'étage de comble partiel des pavillons I et II), agrémentés par le motif pittoresque d'une tourelle d'angle en porte-à-faux; ils ne se différencient que par leur distribution intérieure, le rez-de-chaussée du pavillon Appell étant en partie dévolu au logement du directeur (agrandi par l'inclusion de deux chambres en 1948).

Ces quatre bâtiments en équerre – simple ou double – sont reliés par des pergolas de béton aux pavillons VII (Curie) et III (Pasteur), grands pavillons à corps simple placés en vis-à-vis sur les côtés est et ouest du jardin. La partie centrale de leurs murs de façade, dans la hauteur du rez-de-chaussée, est, par exception, construite en pierre de taille. Ils diffèrent en ce que le pavillon VII comportait, à l'origine, un « péristyle » largement ouvert pour relier la fondation aux autres

Façades sur le jardin du pavillon II (Liard), avec le décrochement de la travée latérale abritant le logement du concierge.





bâtiments (puis supprimé pour y aménager un restaurant), tandis que le pavillon III, en bordure de rue, forme un bâtiment massif, sans communication directe avec l'extérieur. C'est le pavillon le plus vaste (616 m² sur trois niveaux), le pavillon Curie, réservé aux étudiantes, ayant une superficie de 520 m² et un étage supplémentaire dans les combles.

Pour la distribution intérieure, l'architecte a recherché également l'impression intime et

Détail des matériaux (pavillon central) : le parement de brique de Belleville, au-dessus du soubassement en calcaire de Saint-Maximin formant une maçonnerie irrégulière.

L'encadrement des baies se compose de pierre reconstituée. Le triplet de baies à redents révèle l'emplacement de l'escalier placé sur l'angle du bâtiment.

Vue d'une chambre, vers 1930 (CIUP). L'encastrement et la disposition du mobilier permettent de laisser le maximum de surface libre pour le travail dans la journée. Réparties en quatre catégories (type courant avec une seule porte et agencement d'armoire et lavabo encastrés, chambre à deux portes dont l'une donnant sur un cabinet de toilette contenant l'armoire, même type mais avec une armoire dans la chambre, chambre à une seule porte avec lavabo et armoire non encastrés), les chambres ont toutes les mêmes principes de décoration et d'agencement.

familiale. Les plans sont divisés en petites unités, chacune ayant son entrée indépendante et son escalier ; cette disposition permet d'éviter les grands couloirs sévères en limitant le nombre de chambres sur un palier. Chaque escalier ne dessert ainsi que de cinq à sept chambres par étage (soit de 18 à 24 au total) : c'est l'unité de logement adoptée, complétée par un local de douches et des toilettes, ainsi que par une cuisine et des armoires pour le linge au premier. Le pavillon Gréard compte ainsi 64 chambres, 8 douches et 3 offices (plus 8 chambres de personnel installées dans les combles).

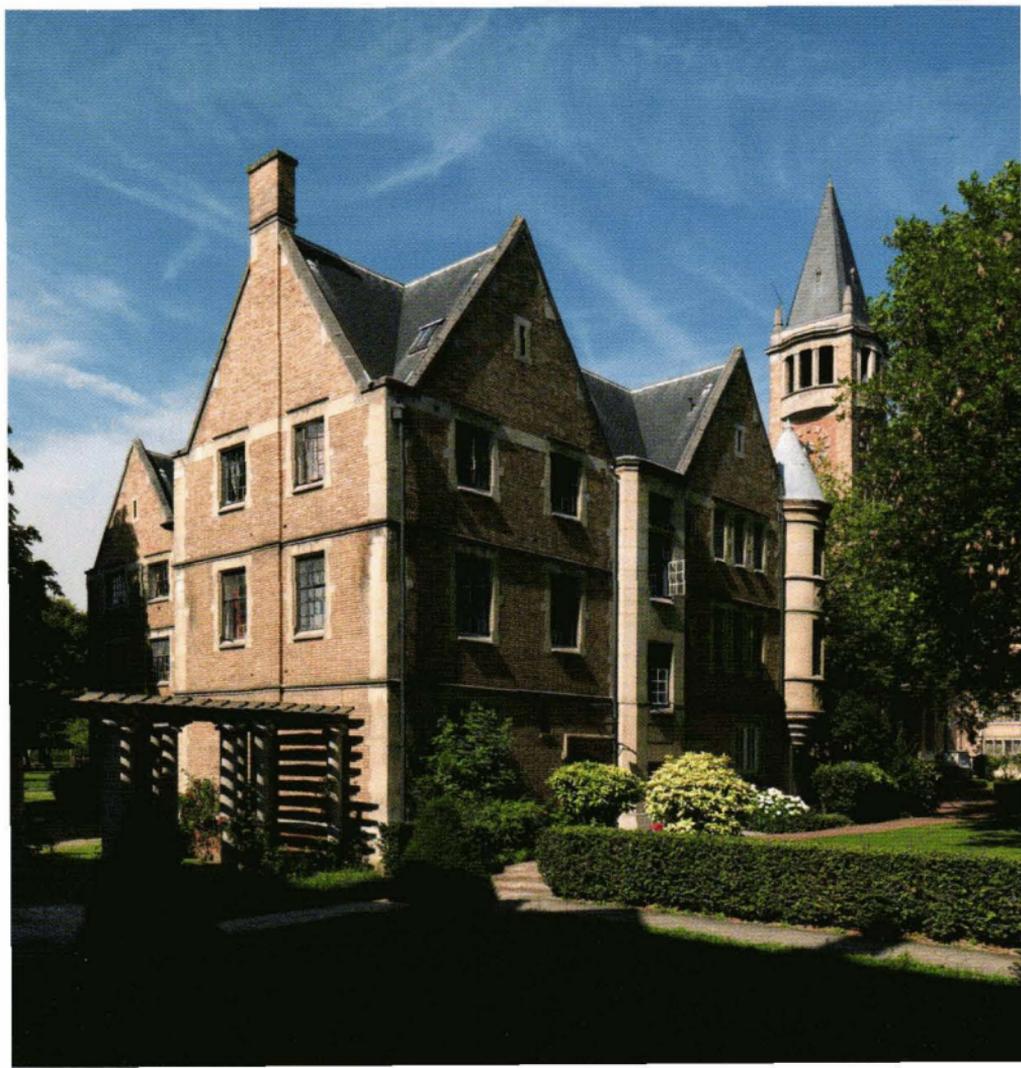
Les chambres d'étudiants sont de bonnes dimensions (13 ou 15 m² environ) et comportent chacune une armoire-penderie et un lavabo encastrés ; la pièce se trouve donc « affranchie de toute saillie de meuble », et le lavabo caché par un rideau quand il n'est pas utilisé. Certaines chambres, plus confortables, sont pourvues de cabinets de toilettes individuels ; c'est la règle dans le pavillon VII réservé aux étudiantes, qui disposent aussi d'une salle de bains à chaque étage. Pour les étudiants, au contraire, un service de bains est prévu dans le sous-sol du pavillon Pasteur.

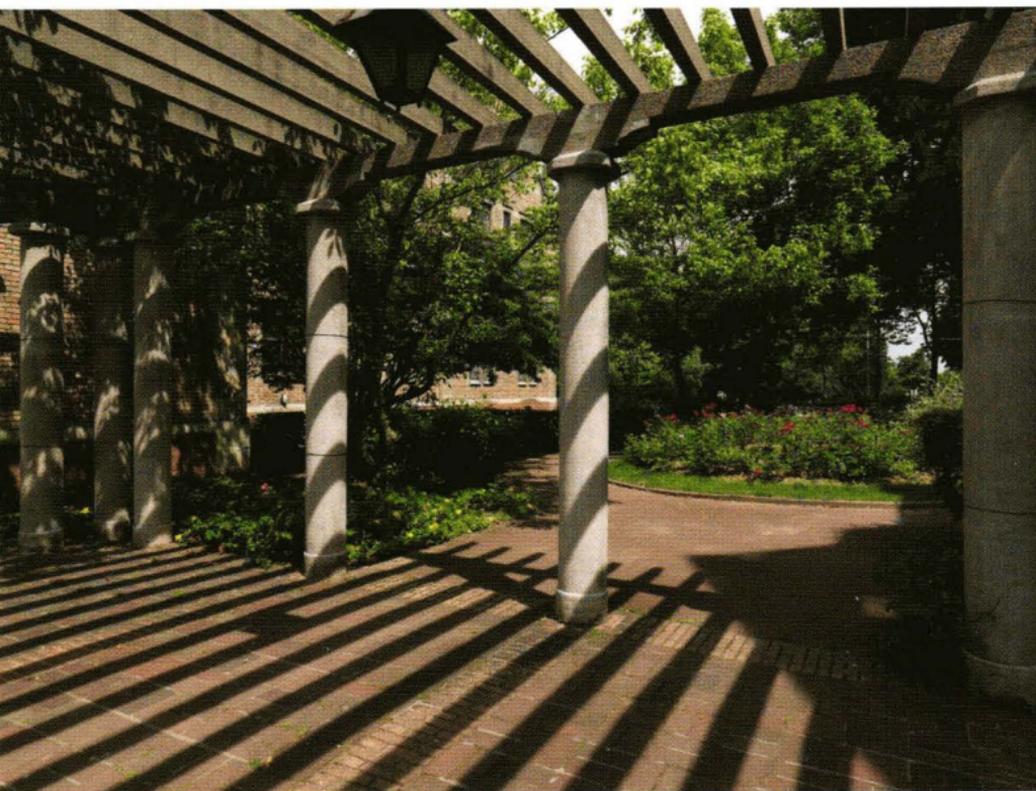


La décoration et l'ameublement sont traités dans un esprit résolument moderne, tel que le conçoivent alors les « ensembliers » comme Francis Jourdain, Louis Süe et André Mare, ou Jacques-Émile Ruhlmann. L'architecte s'attache à diversifier les couleurs – qu'il souhaite « vives et gaies, variées et harmonieuses » – pour que l'étudiant se sente vivre dans un décor bien à soi ; il prévoit « au moins quatre ou cinq types différents de composition colorée » et un « mobilier très simple et très robuste », attentif à agencer une chambre qui soit « aussi un cabinet de travail, presque un salon, pour y travailler et y recevoir ». Étudié selon un schéma-type, le mobilier en chêne ciré se compose d'un lit-divan, d'une table, d'une petite bibliothèque, d'une table de nuit ou « casiers pouvant faire corps avec le divan », et de deux chaises « simples mais confortables ». Le bois des portes et des plinthes est le même que celui de l'ameublement. Sous une frise haute peinte en blanc et bordée d'une cimaise, les murs sont garnis de papier peint – il en existe 14 modèles – dont les couleurs s'harmonisent avec les tons des rideaux et des descentes de lit (déclinées en quatre gammes de coloris). « Les abat-jour sont de trois tons se mariant au papier : tango (rouge orange) ou gris, ou vert. »

*Le pavillon VI
(Appell).*

*Le bâtiment en
équerre est couvert
d'un toit à longs pans
interrompus par les
rampants des
frontons-pignons dont
les travées animent
les façades de
brique, sur lesquelles
se détache la travée
de pierre de
l'escalier.*





Travées d'une des pergolas reliant les pavillons : la monumentalisation de ces allées de plein-air doit beaucoup aux colonnes de béton supportant la claire-voie de maçonnerie.



Le pavillon Poincaré (IV), à l'est du pavillon central. Les éléments inspirés de l'architecture médiévale (pignons, tourelles) donnent aux façades leur caractère monumental.



Vue d'ensemble du pavillon Pierre et Marie Curie (VII). Les pavillons III et VII donnent sur des « terrasses » aux allées dallées de grandes pierres de lave, agrémentées de pelouses et limitées à leurs extrémités par une longue pergola recouverte de plantes grimpantes.







DOUBLE PAGE PRÉCÉDENTE

*Le pavillon VII (Curie) relié par une pergola au pavillon Appell.
Des pergolas réunissent entre eux les trois pavillons
d'habitation situés d'un même côté
du jardin central.*





Vue d'ensemble du pavillon III (Pasteur).

Le traitement du corps central rompt par la modernité de ses bow-windows avec le répertoire médiéval des travées saillantes à pignons. Sa travée médiane s'ouvre par une entrée précédée d'un perron qu'encadrent des cours anglaises. La clôture de ferronnerie est l'œuvre de l'atelier Brandt.



Escalier de distribution intérieure en charpente rampe sur rampe à deux volées.

CI-CONTRE

Local de douches (pavillon Appell) montrant le parti de l'aménagement initial aux parois et au sol totalement couverts de parements de grès de hasard couleur sable.



CI-DESSOUS

Une chambre aujourd'hui.

Les chambres, très endommagées par l'occupation allemande en 1941, ont perdu leur papier peint à motifs colorés, remplacé par une simple peinture blanche.

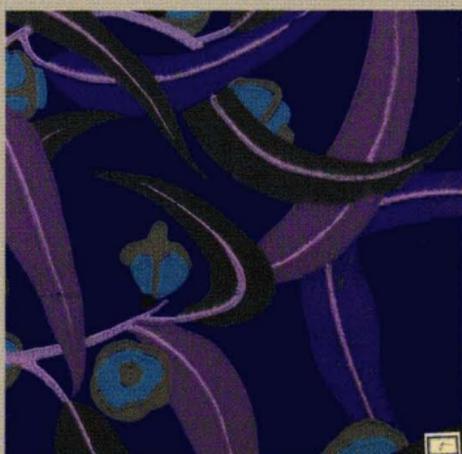
À côté du lit, le tabouret pliant, qui fait office de table de nuit, provient des stocks américains rachetés par la fondation en 1945.





Les papiers peints des chambres d'étudiants

Les ateliers *Martine* de Paul Poiret, établis à Paris, 107, rue du Faubourg-Saint-Honoré, sont créés en 1911 par le couturier, assisté de la femme du peintre Paul Sérusier. Ils sont enregistrés à l'Institut national de la propriété industrielle le 30 juillet 1913. Des adolescentes, sans la moindre formation artistique, dessinent des motifs pour des articles d'ameublement sélectionnés ensuite par Poiret. Il s'agit de tissus, papiers peints, broderies, meubles et panneaux décoratifs. Les papiers peints et une partie des étoffes sont imprimés par la manufacture *Dumas* ou par la S. A. des Anciens établissements *Desfossé & Karth*.



Eucalyptus

Papier peint imprimé au cylindre. Atelier *Martine* (Poiret) dessinateur, S.A. des Anciens établissements *Desfossé & Karth*, imprimeur, 1923.



Décoration d'une chambre (pavillon II, escalier C, chambre I I). Dessin aquarellé (CAC).

Les murs sont revêtus d'un papier peint Martine à motif d'orties.

Le choix du mobilier a fait l'objet d'un concours remporté par la Société Art du Bois, de Saint-Maur, à l'exception de celui du pavillon IV confié à la menuiserie Évrard Frères, boulevard Voltaire à Paris.

Orties

Papier peint imprimé au cylindre. Atelier Martine (Poiret) dessinateur, S.A. des Anciens établissements Desfossé & Karth, imprimeur, 1919 à 1931.

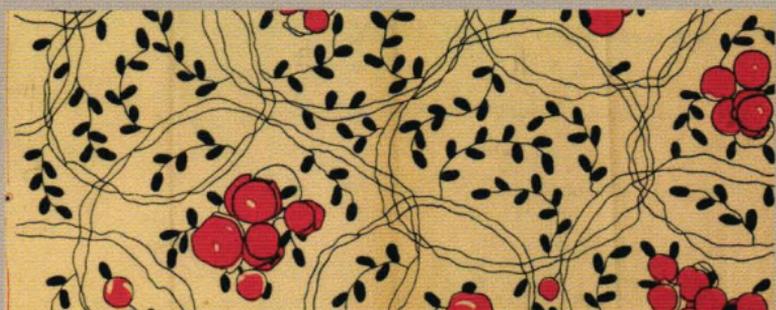
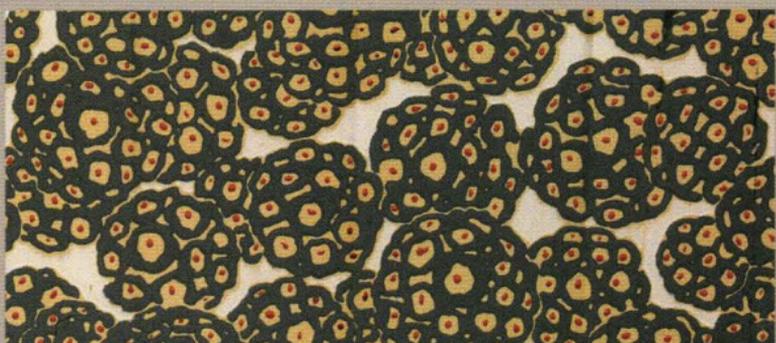


Vases

Papiers peints imprimés au cylindre. Atelier Martine (Poiret) dessinateur, S.A. des Anciens établissements Desfossé & Karth, imprimeur, 1923.

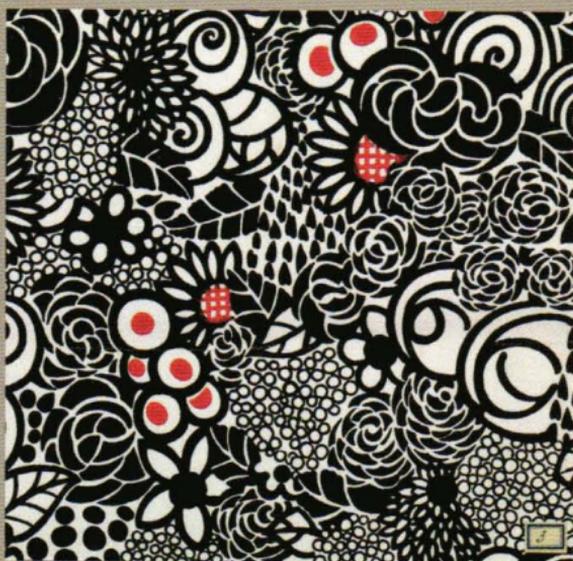


Papiers peints imprimés au cylindre, référencés 19274. Manufacture de papiers peints Isidore Leroy et Cie à Ponthierry (Seine-et-Marne), 1923.



Papiers peints imprimés à la planche de bois. Émile-Jacques Ruhlmann, dessinateur. Établissements Ruhlmann et Laurent, fabricant.

Émile-Jacques Ruhlmann (1879-1933), surtout connu comme créateur de mobilier, dessine, à partir de 1911, des étoffes et des papiers peints. Ces derniers sont imprimés dans son propre établissement *Ruhlmann et Laurent*, situé 27, rue de Lisbonne, puis, par la suite, chez des fabricants de la région parisienne, la S. A. des Anciens établissements Desfossé & Karth ou Hans à Paris et Paul Dumas à Montreuil.



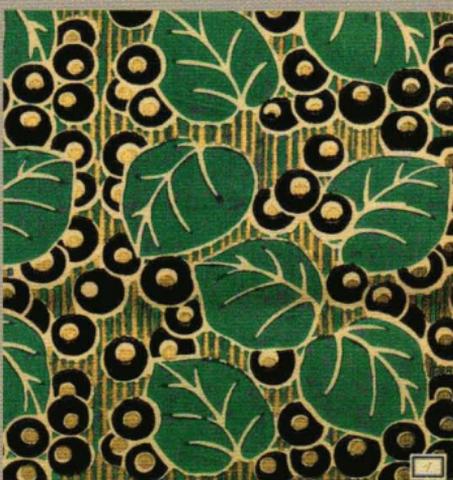
Papier peint imprimé à la planche de bois. Francis Jourdain dessinateur, S. A. des Anciens établissements Desfossé & Karth, imprimeur, 1924.

Francis Jourdain (1876-1958), peintre décorateur et graveur, autant intéressé par les arts décoratifs que l'art pur, construit des meubles, crée une S. A. Innovation consacrée aux papiers peints, toiles et tentures murales, 104, avenue des Champs-Élysées, en 1923,

et dépose la marque Decora, en 1925. Il présente une collection de papiers peints à l'Exposition des Arts décoratifs de Paris en 1925 qui est ainsi accueillie : «Francis Jourdain, sans renoncer à son inspiration japonaise, tire d'amusants effets de treillage et de plantes grimpantes.» Ses papiers peints ont été imprimés par la manufacture Follet et la S. A. des Anciens établissements Desfossé & Karth, toutes deux établies à Paris.



Papier peint imprimé au cylindre, annoté au dos S.I.D., très vraisemblablement édité par la S. A. Innovation, 104, av. des Champs-Élysées à Paris, Francis Jourdain, 1923.



Papier peint imprimé au cylindre, manufacture Ch.-H. Geffroy, 29, rue de Rambouillet, Paris 12^e, 1923.

Les identifications ont pu être faites grâce aux collections du musée des Arts décoratifs.

Véronique de LA HOGUE,
conservateur en chef au
département des papiers peints,
musée des Arts décoratifs



CI-CONTRE

Le pavillon central, lieu de rencontre des étudiants dispersés en pavillons.

Le bâtiment, de plan massé, est à structure métallique et remplissage de briques, comme l'ensemble des constructions.

La façade principale se distingue par la dissymétrie de sa composition, fortement accentuée par le beffroi. Celui-ci présente l'aspect d'une tour carrée aveugle de près de 5 m de côté couronnée d'une horloge et d'un étage de tribune dominant la fondation. Il a fait l'objet d'importants travaux de rénovation en 1995.

Le pavillon central, « maison commune » de la fondation

Situé dans la partie sud de la fondation, le pavillon central, flanqué d'un beffroi, est le bâtiment des services généraux : administration, salle des fêtes, de lecture et de sports. Conçu comme le foyer des habitants de la fondation, c'est dans ce lieu que doit éclore et se développer pour eux une vie commune, amicale et familiale – tout ce qui, « à côté des études personnelles et austères, peut égayer et éclairer la vie des étudiants », évitant ainsi qu'ils ne prennent l'habitude de ne considérer la fondation que « comme un hôtel meublé ».

L'architecture et les volumes « se différencient légèrement des autres bâtiments avec lesquels ils sont cependant en harmonie » ; les proportions du pavillon (28,66 m sur sa grande façade et 22,72 m dans sa plus grande largeur), et sa tour carrée haute de 33,50 m, qui se dresse comme un signal, lui donnent un aspect imposant. Un grand perron de huit marches, ceint d'une balustrade ornée d'un

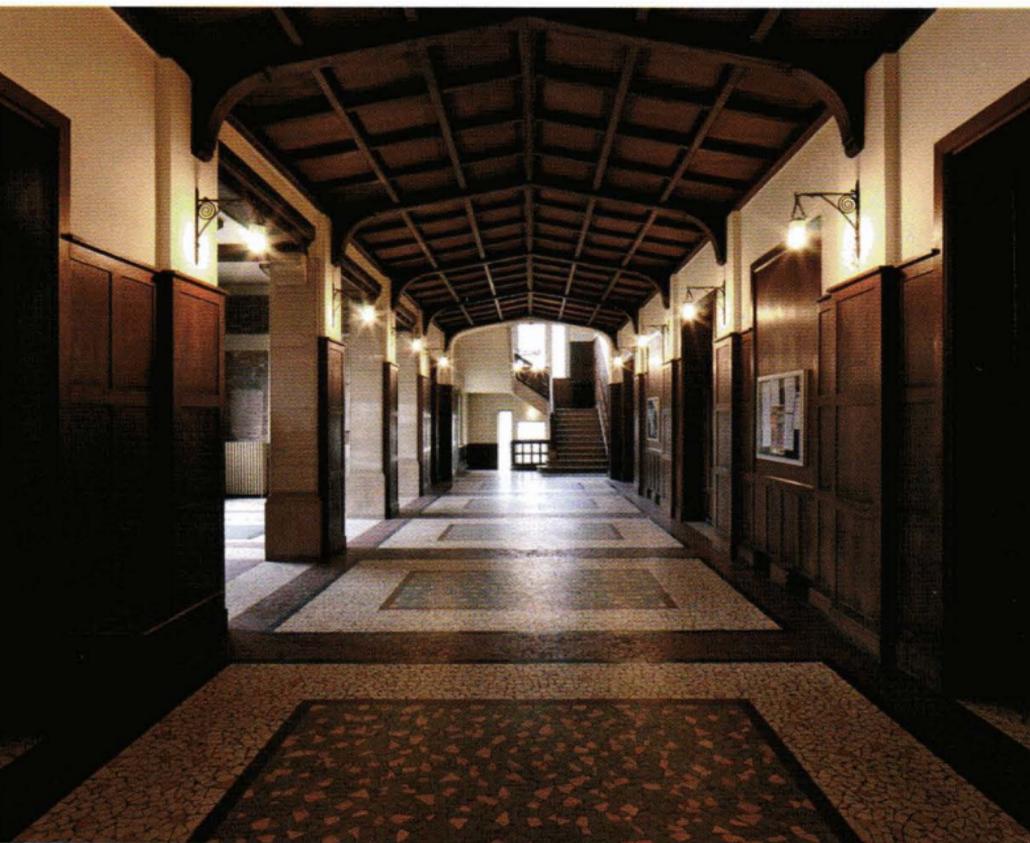


*Le jardin à l'arrière
des pavillons Liard
et Gréard.*





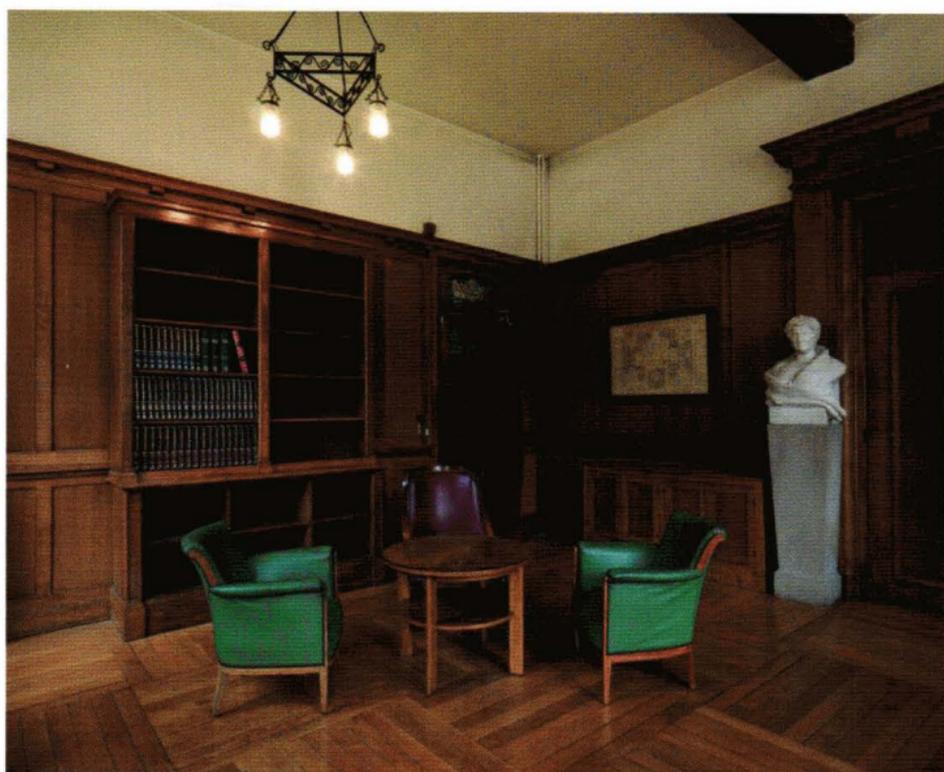
La galerie de desserte intérieure prend le jour par les baies du vestibule dont les ferronneries ont été réalisées par l'atelier Borderel et Robert, d'après un dessin de Lucien Bechmann. Cet atelier travaille à la même époque pour l'architecte Henri Sauvage.



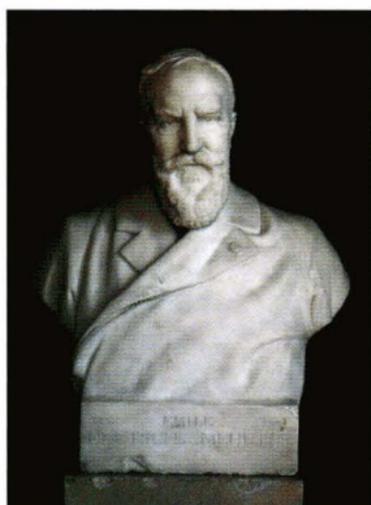
La galerie traversante, qui fait communiquer le vestibule et l'escalier intérieur, se pare de hauts lambris de chêne alternant avec une suite de doubles portes. Une charpente surbaissée à lambris complète ce décor de boiseries dont le carrelage de grès de hasard de l'entreprise Ebel reprend les tons chaleureux.

motif sculpté, donne accès au rez-de-chaussée qui comprend d'abord un vestibule éclairé d'une porte et de deux grandes baies en verre et fer forgé, puis une galerie lambrissée autrefois décorée des bustes de Louise et Émile Deutsch de la Meurthe. À une extrémité se trouve une salle pour l'administration (aujourd'hui bureau d'accueil) et, à l'autre, un grand escalier menant à l'étage. Par trois portes à vantaux en damiers de verres décoratifs, on accède au grand hall flanqué d'un côté d'une salle de lecture et de l'autre d'une «salle de correspondance». À la fois lieu de réunions quotidiennes, vaste hall «pour s'y retrouver, y causer et jouer», c'est également une «salle des fêtes, salle de conférences, de théâtre et concert», à laquelle il convient, selon l'architecte, de donner un caractère qui ne soit «ni trop solennel ni trop intime». Il trouve la solution en adoptant un décor de style

Le bureau du directeur, ancienne salle de lecture, à l'extrémité ouest de la galerie.



Le bureau est orné des bustes en marbre blanc de Louise et Émile Deutsch de la Meurthe, à l'origine placés dans la galerie.





Le grand hall, qui fait office de salle de fête, doit son volume impressionnant à une charpente montant de fond en comble. Il tire son élévation élancée d'une structure métallique habilement dissimulée par des poteaux de bois que prolonge une charpente aérienne.

historiciste, d'inspiration néogothique et normande, dont une grande part de l'effet est produite par une charpente apparente aux vastes proportions. Le hall, qui s'élève sur deux niveaux, est ceinturé à l'étage, sur trois côtés, d'une galerie accessible par des escaliers en vis conçus sur le modèle des tourelles d'escalier du Moyen Âge. L'éclairage est assuré par une gamme de lanternes, lustres et suspensions de ferronnerie Art déco – dessinés par l'architecte lui-même –, que l'on retrouve dans les parties communes du bâtiment, ainsi que dans la salle de lecture (devenue bureau du directeur). Au cours des années quatre-vingt, la tradition s'est instaurée d'accueillir dans ce hall, aménagé en « théâtre de poche », des activités théâtrales généralement de grande qualité.

À l'étage se trouvent plusieurs pièces : salle de conseil, petit salon, bibliothèque et salle de musique, dont la plupart ont changé d'affectation. Aujourd'hui salle d'étude, le salon de musique est orné de peintures décoratives commandées par Émile Deutsch de la Meurthe au peintre Maurice

Le salon de musique : sur le mur nord, La Danse des muses, devant les chevaux cabrés du char d'Apollon ; sur le mur ouest, une Promenade musicale sur un voilier ou l'Invitation au voyage.



*Mur sud :
Concert enfantin.
Dissimulées par
une toile de jute,
les peintures ont
été redécouvertes
dans les années
quatre-vingt. Elles
ont été restaurées
en 2003 par
des élèves-
conservateurs
(section Peinture)
de l'IFROA
(Institut français
de Restauration
des œuvres d'art).*

Maurice Guy-Loë (1898-1991)

Né à Lyon en 1898, Maurice Guyot se consacre très tôt à la peinture : entré à l'École nationale des Arts décoratifs à l'âge de quatorze ans, il est admis l'année suivante, en 1913, à l'École nationale des beaux-arts dans l'atelier de Fernand Cormon, puis dans celui de Raphaël Collin. Sous le pseudonyme de Guy-Loë, il réalise de nombreuses décorations murales dans des lieux publics (lycée Janson-de-Sailly, église Saint-Ferdinand-des-Ternes...) ainsi que chez des particuliers, en France, en Angleterre et aux États-Unis. Il devient peintre officiel de la Marine militaire en 1929. Directeur pendant l'Occupation allemande de l'*Entr'aide des Artistes*, œuvre de guerre créée par Anatole de Monzie, il fonde en 1944, dans la propriété de Nogent-sur-Marne léguée à l'État par la



famille Smith-Champion, une Maison nationale d'accueil pour les artistes âgés encore en activité, qu'il anime pendant plus de trente ans et perfectionne grâce à de nombreux dons. Il y adjoint dans le parc un *Hameau* de 35 ateliers pour de jeunes peintres et sculpteurs, suivi quelques années plus tard d'un autre ensemble qui recevra le nom de *Cité Guy-Loë*.

Guy-Loë en décembre 1923: « Il lui avait rendu visite dans son atelier [à Fontenay-aux-Roses] et avait vu et approuvé ses maquettes. » Mais les toiles, achevées seulement en juillet 1930, ne sont livrées et installées après marouflage qu'en 1931. Occupant toute la surface des murs, au-dessus d'un lambris d'1,10 m de hauteur, elles se divisent en plusieurs scènes qui représentent des groupes de danseurs et de musiciens, dans des paysages idylliques, maritimes ou champêtres, encadrés de guirlandes de fleurs.

Les équipements sportifs indispensables au bien-être des étudiants ont été installés dans le premier sous-sol très élevé du bâtiment que la cour anglaise située sur tout son pourtour éclaire directement. Ils comprennent des salles de boxe, d'escrime, de gymnastique et de billards, ainsi qu'un « grand local pour l'hydrothérapie ». Ces aménagements ont été réalisés en 1926, après l'ouverture de la fondation, Lucien Bechmann jugeant préférable de connaître les desiderata des étudiants « afin d'éviter des dépenses inutiles de transformations ultérieures ». Dans les années soixante, ces espaces ont été convertis en cafétéria-bar, salles de télévision et de musique.

Bibliographie

Anbert, Camille, *La genèse de la Cité*, coll. *Les Cahiers de la Cité internationale universitaire de Paris*, 1991.

Blanchon, Bernadette, *La Cité universitaire de Paris, 1919-1940*, mémoire de l'École d'architecture Paris-Villemin, 1991.

Goissaud, Anthony, *La Cité universitaire, La Fondation Deutsch de la Meurthe*, in *La Construction Moderne*, 8 juin 1924, p. 425-428, et 17 janvier 1926, p. 181-187.

Honoré, F., *La Fondation Deutsch de la Meurthe*, in *L'Illustration*, 11 juillet 1925, p. 27-28.

Lemoine, Bertrand, *La Cité internationale universitaire de Paris*, éditions Hervas, 1990.

Masson, Bernard, *Au cœur de la Cité universitaire de Paris, la fondation Émile et Louise Deutsch de la Meurthe*, 1992.

Monnier, Gérard, *Fondation Deutsch de la Meurthe*, coll. *Architectures de la Cité internationale universitaire de Paris*, CIUP.

Mouton, Sophie, *Industriels et mécènes, la famille Deutsch de la Meurthe (1845-1924)*, mémoire de maîtrise, Université Paris IV-Sorbonne, 2006.

Remerciements

Nous remercions particulièrement :

M^{me} Pascale Dejean, chargée de projet architecture et patrimoine à la Cité internationale universitaire de Paris,

M. Daniel Bertin, économiste de la fondation Deutsch de la Meurthe,

M. Antoine Le Bas, conservateur en chef, service Patrimoines et Inventaire.

Crédits photographiques

© Région Île-de-France, service Patrimoines et Inventaire, Philippe Ayrault, ADAGP

Sauf :

© CVP Ville de Paris, p. 7, 9 (en bas)

© AD Paris, p. 9 (en haut)

© Région Île-de-France, Service Patrimoines et Inventaire, Chloé Bazaud, ADAGP, p. 11, 12, 13, 17, 24, 44

© Région Île-de-France, Service Patrimoines et Inventaire, Laurent Kruszyk, ADAGP, p. 38-41

Les illustrations provenant de l'IFA portent la mention SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du ^{XX}e siècle, fonds Lucien Bechmann.

L'ensemble de la documentation établie est consultable sur les bases de données nationales :
<http://www.culture.gouv.fr> (rubrique bases de données) :
Mérimée (recense le patrimoine monumental français),
Palissy (recense le patrimoine mobilier français),
Mémoire (regroupe les images concernant ces 2 patrimoines).

ou

au conseil régional d'Île-de-France
Centre de documentation de l'architecture et du patrimoine (fonds général et spécialisé sur le patrimoine régional).

115, rue du Bac

75007 Paris

Sur rendez-vous au 01 53 85 78 34

Pour connaître les autres titres publiés par l'Inventaire général du patrimoine culturel d'Île-de-France :
<http://www.iledefrance.fr/culture>

Retrouvez toutes les informations relatives au service Patrimoines et Inventaire sur le site :
<http://www.iledefrance.fr/patrimoines-et-inventaire>

© Somogy éditions d'art, Paris, 2010

© Région Île-de-France, service Patrimoines et Inventaire, Paris, 2010

© ADAGP, Paris, 2010 pour les photographies de Philippe Ayrault, Chloé Bazaud et Laurent Kruszyk

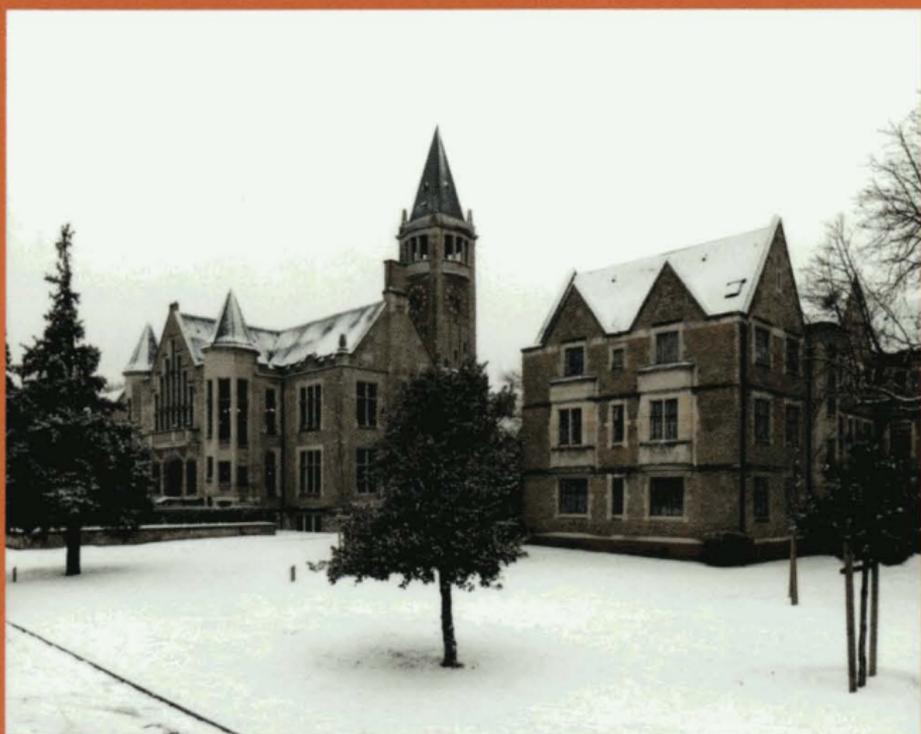
ISBN 978-2-7572-0372-9

Dépôt légal : septembre 2010

Imprimé en Italie (Union européenne)

Photogravure : Quat'Coul

Impression : Grafiche Zanini (Italie)



Le pavillon central et le pavillon Appell vus du parc de la Cité.



SOMOGY

ÉDITIONS
D'ART

Ouvrage réalisé sous la direction de Somogy éditions d'art
Conception graphique : Dominique Grosmangin, Décalage
Contribution éditoriale : Muriel Montserrat
Fabrication : Michel Brousset, Béatrice Bourgerie
et Mathias Prudent
Suivi éditorial : Julia Bouyeure

Première résidence de la Cité universitaire de Paris, la fondation Deutsch de la Meurthe voit le jour au début des années vingt et fournit à plus de 300 étudiants des « logements salubres et aérés » encadrés de verdure. La donation d'Émile Deutsch de la Meurthe, industriel du pétrole, rend possible la réalisation de ce projet soutenu par le recteur de l'Université de Paris Paul Appell et le ministre de l'Instruction publique André Honnorat.

Conçue par l'architecte Lucien Bechmann dans un style « régionaliste » inspiré de l'architecture médiévale, elle se compose de sept pavillons en brique et pierre groupés symétriquement autour d'un jardin. Cette disposition en « hameau » lui donne un cachet pittoresque et la distingue des autres maisons auxquelles son programme a servi de modèle.

Œuvre philanthropique issue de la tradition hygiéniste du XIX^e siècle, elle est, à l'image de la Cité tout entière, une « école des relations humaines pour la paix » dont l'idéal tire son origine de la SDN.



La collection « Parcours du patrimoine », conçue comme un outil de tourisme culturel, convie à la découverte des chemins du patrimoine.

978-2-7572-0372-9 7 €



 île de France

CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS